



Conférence générale

Dix-septième session

Vienne, 27 novembre-1^{er} décembre 2017

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Organisation des travaux.
5. Pouvoirs des représentants à la Conférence.
6. Nomination du Directeur général.
7. Élections aux organes:
 - a) Conseil du développement industriel;
 - b) Comité des programmes et des budgets.
8. Rapports annuels du Directeur général sur les activités menées par l'Organisation en 2015 et 2016.
9. Rapports du Conseil du développement industriel sur les travaux de ses quarante-quatrième et quarante-cinquième sessions ordinaires.
10. Forum sur les questions liées au développement industriel.
11. Questions financières:
 - a) Barème des quotes-parts des États Membres;
 - b) Situation financière de l'ONUDI;
 - c) Fonds de roulement;
 - d) Nomination d'un commissaire aux comptes.
12. Programme et budgets 2018-2019.
13. Cadre de programmation à moyen terme 2018-2021.
14. L'ONUDI, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.
15. L'ONUDI et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Pour des raisons d'économie, le présent document n'a pas été imprimé. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



16. Activités de l'ONUDI en rapport avec l'énergie et l'environnement.
 17. Activités de l'ONUDI relatives à l'agribusiness, au renforcement des capacités commerciales et à la création d'emplois.
 18. Activités de l'ONUDI en rapport avec la Déclaration ministérielle de Vienne en faveur des pays les moins avancés.
 19. Activités de l'ONUDI relatives à la coopération avec les pays à revenu intermédiaire, compte tenu de la Déclaration de San José.
 20. Questions relatives au personnel et Comité des pensions du personnel de l'ONUDI.
 21. Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres.
 22. Soutien de la République d'Autriche au financement d'un établissement d'enseignement.
 23. Date et lieu de la dix-huitième session.
 24. Clôture de la session.
-